

Analyse SALARIE vs PORTAGE SALARIAL vs FREELANCE / Indépendant / EURL, EURL ou SASU

SALARIE
Statut Protecteur pour le collaborateur
CDI ou CDD

Avantages	Couverture chômage
	Sentiment de sécurité
	Poste clairement défini
	Salaire fixe
	Promotions possibles
	Lien social, collègues
	Travail à horaire fixe
	Couverture santé
	Projection de carrière possible
	CSE
	RdPs
	Syndicats
	Retraite
	Congés Payés
Crédits facilités	
Inconvénients	Licenciement possible
	Hiérarchie
	Changer de travail sans accord préalable
	Avoir un revenu plafonné
	Opportunités de dév. Perso. réduites, stagnation, routine
	Restrictions sur l'expression de soi
	Manque d'accomplissement
	Être bloqué dans ses choix d'horaire de travail
	Déséquilibre vie familiale / vie professionnelle
	Dépendre d'un seul employeur
Subir les transports en heures de pointe	

PORTAGE SALARIAL
MIX Salarié / indépendant
CDI ou CDD

Avantages	Avantages / inconvénients des salariés en CDD ou CDI *
	+
	Salaire mensuel fixe sur la durée du contrat
	Sécurité du statut de salarié
	Indépendance
	Aventure entrepreneuriale sans prise de risque
	Gestion administrative simplifiée
	Frais de gestion supérieur au salariat
	Droit de regard de la société hôte sur les missions
	Recherche de ses missions
Inconvénients	Cotisations sociales d'un salarié "porté" élevées
	Seul pour gérer sa formation
	Seul pour gérer son activité
	Seul pour gérer son licenciement
	CDD en portage salarial : < 18 mois, renouvellement inclus.

*CSE dans toutes les entreprises idem portage salarial (>2020)

FREELANCE / Indépendant / EURL, EURL ou SASU
Peu de protections / complexité de carrière / difficultés dans la durée / concurrence forte
En particulier dans le domaine des Prestations intellectuelles

Avantages	Pour l'instant, Rémunération supérieure mais dépendante de l'activité
	Liberté horaire
	Télétravail : Liberté géographique
	Peu d'outils à connaître et à utiliser pour se gérer
	Être son propre patron
	S'organiser seul
	Vivre sa passion et vivre de sa passion
	Eviter les transports en commun
	Choisir ses clients, collaborateurs et associés
	« Poser » ses vacances et ses jours de repos quand on le souhaite
	Pas de marge prise par un commercial ou une entreprise
	Télétravail : liberté importante pour avoir des contrats dans la France entière et à l'étranger
	EURL, EURL ou SASU (Personnes morales) : séparation des biens et dettes de la société de ceux de l'entrepreneur
	Télétravail : mise en concurrence mondiale et réduction induite de la rémunération
Télétravail : droit du travail différent suivant les pays et décalage horaire potentiel à gérer	
Inconvénients	Travail solitaire, peu de vie sociale et de synergie de groupe
	Savoir tout faire dans tous les domaines de l'entreprise, en particulier comptabilité et fiscalité
	Travailler les week-ends
	Pas de primes
	Salaire irrégulier au cours de l'année
	Pas de congés payés ni de congés maladie
	Pas de cotisation chômage et donc pas de droit au chômage
	Couverture sociale à sa charge moins complète et plus chère (car pas de négociation avec plusieurs salariés)
	Difficulté à décrocher : gestion du temps complexe
	Moins de crédibilité auprès des banques et des propriétaires (locations)
	Procrastination : tendance à remettre au lendemain
	Pas de CSE
	Pas de RdPs
	Pas de Syndicat
	Obsolescence des compétences à moyen terme
	Spécialisation rapide dans un domaine et impasse possible suivant le marché
	Réponses à Appels d'Offres : concurrence forte et charge de travail importante
	Difficultés liées à l'âge ou en cas de problématique physique
	Cotisation retraite à prévoir
	Pas de lieu géographique privilégié ou alors lié à une activité particulière et/ou à une région
	Pas de valorisation des compétences : le travail est malheureusement capté et valorisé par le client
	Formations à s'auto-financer
	impôts de l'année précédente difficiles à lisser sur l'année courante car revenus irréguliers et potentiellement plus beaucoup plus bas
	Concurrence nationale (ou mondiale) forte et "moins disant" appliqué pour gagner des contrats
	"Trous" d'activité de plus en plus fréquents avec l'âge
	Stress important et explosion des horaires de travail lors des fin de chantiers (documents, fournitures diverses, recettes, contrat,...)
Soumission très importante aux décisions financière et technique des clients	
Droit qui s'applique : droit des sociétés et non pas droit du travail	
Frais potentiels d'avocat, d'expert comptable	
Formations nécessaires : à la charge de la société uni-personnelle	
Pour les indépendants (Personnes Physiques) : confusion des biens personnels avec ceux de la société, saisies à domicile possibles...	
Connaissance approfondie de la rédaction des contrats entre sociétés: possibilités de failles dans les termes employés ou d'oublis	
Frais de domiciliation de l'activité (loyer, électricité, assurance,...) et frais de déplacements à la charge du travailleur indépendant	
"Réseautage" important : pour gagner de nouveaux contrats, il faut être aussi très commercial en plus de très technique	